



CGT Finances Publiques

CAMPAGNE DE NOTATION 2011

De l'entretien au recours, Se défendre pour ne pas subir !

Avant le lancement par la DGFIP fin février dans la filière gestion publique, de la dernière campagne de notation selon les règles actuelles, retrouvez sur le site du Syndicat National CGT Finances Publiques, une série de 10 fiches pour vous aider à mieux vous défendre et à faire valoir tous vos droits.

Fiche n°1 : qui peut être noté ? qui doit noter ?

Fiche n°2 : le déroulement de l'entretien

Fiche n°2 bis : les phases et délais de l'entretien

Fiche n°3 : le compte rendu d'évaluation/notation

Fiche n°4 : de l'importance du recours en notation

Fiche n°5 : les voies et délais de recours

Fiche n°6 : la procédure de recours en notation

Fiche n°7 : la rédaction du recours en notation

Fiche n°8 : modèle de recours en CAPL et CAPC

Fiche n°9 : conséquences de la réforme de la carrière B (NES)

Fiche n°10 : l'action, l'analyse et les revendications de la CGT

TOUTES LES RAISONS DE FAIRE UN RECOURS

- ✓ Vous n'avez pas eu droit à l'entretien préalable à la notation
- ✓ Pour obtenir une notation plus juste et faire en sorte que votre travail soit reconnu
- ✓ Les appréciations restent en permanence dans le dossier individuel
- ✓ Les conséquences directes sur l'avancement d'échelon
- ✓ Les conséquences des 3 dernières notes pour le tableau d'avancement
- ✓ Les conséquences de l'avis pour le changement de corps sur la liste d'aptitude

En 2011, de nombreux agents ont fait valoir leur droit et obtenu gain de cause :

Catégorie B :

- 117 mois ont été octroyés pour 386 recours déposés en CAP locales,
- Au 31 janvier 2011, 18 dossiers ont obtenu satisfaction sur 55 recours examinés en CAP centrale

Catégorie C :

- 96 mois ont été octroyés pour 307 recours déposés en CAP locales,
- au 31 janvier 2011, 13 dossiers ont obtenu satisfaction sur 43 recours examinés en CAP centrale



Bulletin d'adhésion *Pour un syndicalisme de conquêtes sociales!*

SECTION :

.....

- Actif Stagiaire
 Retraité

Je souhaite m'abonner à :

- la Nouvelle Vie Ouvrière*

Facultatif

> Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT
(secteur Cadres & Techniciens)

- OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie **CoGiTiel** par la section

le : / /

Date de réception au bureau
national le : / /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade :

Echelon :

Filière fiscale Filière publique

Adresse administrative :

.....
.....

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative :

Adresse personnelle (préciser) :

.....
.....

Tél. :

.....

Mel :

.....
.....

Date :

Signature :